

Tarif de location de la salle des fêtes

(Version : réunion du conseil municipal du 28 janvier 2023)

Événements	LE PAS		Hors commune	
	GS	PS	GS	PS
Sépulture	40 €	20 €	40 €	20 €
Sépulture repas	70 €	35 €	70 €	35 €
Banquet/ Vin d'honneur	70 €	50 €	90 €	70 €
Réunion (hors association)	45 €	35 €	55 €	45 €
Repas 1 jour	160 €	130 €	180 €	150 €
Repas 2 jours	260 €	160 €	280 €	180 €
Jour supplémentaire	50 €	50 €	55 €	55 €
Forfait week-end mariage	270 €	220 €	290 €	240 €
Réunion association	gratuit	gratuit	40 €	35 €
Animation association	45 €	35 €	65 €	55 €
Forfait chauffage	40 €	35 €	40 €	35 €

- Des arrhes seront versées à hauteur de 80 € pour la grande salle et de 50 € pour la petite salle.
- La vaisselle est incluse dans la location
- Prix pour la location du micro : 40 € - Une caution de 200 € sera à déposer en mairie.
- Chaque association locale aura chaque année la gratuité de la 1^{ère} location pour un repas ou animation mais les frais de chauffage seront facturés.
- La location de la salle pour les associations sera gratuite pour toute assemblée générale ou réunion, sans vaisselle, et dans une limite raisonnable.
- Il ne sera pas demandé de caution aux associations communales.
- Forfait week-end : en dehors de la période scolaire, les clés pourront être remises dès le jeudi 17h00
- Une caution de 100 € sera demandée pour toute location de salle ; elle sera ainsi encaissée comme pénalité en cas de ménage jugé insuffisant. Le ménage sera constaté par la responsable de la salle et si souci par un élu.
- Location et chauffage ne seront pas facturés à la CCBM ainsi qu'à la Paroisse.
- Possibilité de louer des tables et chaises pour les habitants de la commune, dans la limite des stocks disponibles, au prix de 1.50 € la table et 0.50 € la chaise. Une caution de 50 € sera demandée pour chaque location.